

# Floing - Infos Flash n°49

mars 2025

## VIE DE LA COMMUNE

### Crottes de chiens



**POLICE MUNICIPALE**  
**FLOING**

**CONTRÔLES  
RÉGULIERS**

UN MAÎTRE RESPONSABLE RAMASSE  
MERCÌ À TOUS

**CELA NE PORTE PAS BONHEUR**  
**Passible de 135€ d'amende**  
**SOYEZ RESPONSABLE**  
**DE VOTRE CHIEN,**  
**RAMASSEZ SES CROTTES**

Il est interdit de laisser les déjections des animaux de compagnie sur la voie publique sous peine d'une amende (articles R632-1 du code pénal et R541-76 du code de l'environnement)



Police Municipale de FLOING : 19 Place de la Mairie, 08200 FLOING  
06.89.99.65.95

### Impôts

Le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget 2025. Il a été décidé, lors de cette réunion, de ne pas augmenter la part communale des impôts fonciers.

## COIN DES AINÉS

### Club des aînés

Si vous voulez profiter de moments de convivialité et si vous avez 62 ans minimum, n'hésitez pas à pousser la porte de l'ancienne classe derrière la mairie afin de venir participer aux différentes activités proposées chaque jeudi après-midi.

Renseignements au 03 24 29 17 42.



### Transport à Intermarché

Tous les mercredis matins, le mini-bus de la commune emmène les personnes de + de 65 ans qui le souhaitent faire leurs courses à Intermarché à Sedan.

Renseignements et inscriptions au 03 24 29 17 42.

### Collecte des déchets verts au domicile des + de 75 ans

(voir article dans la partie environnement).

## ENVIRONNEMENT

### Collecte des déchets verts au domicile des + de 75 ans

Chaque année depuis 2015, Ardenne Métropole propose sur l'ensemble de son territoire un service de ramassage des déchets verts au domicile des personnes âgées de 75 ans ou plus et/ou handicapées, titulaires d'une carte d'invalidité (80% et plus). Cette initiative connaît un vif succès puisqu'en 2024, plus de 3000 foyers ont bénéficié de ce service gratuit et 822 tonnes de déchets verts ont été collectées.

Les inscriptions sont automatiquement reportées d'une année sur l'autre : il est donc inutile d'effectuer la moindre démarche si vos déchets verts étaient ramassés en 2025.

Collectes 2025 - 28 avril > 7 novembre

**Première inscription :** [vous avez jusqu'au 30 avril 2025 pour vous inscrire pour la période de collecte de l'année en cours. Les inscriptions faites après le 30 avril seront prises en compte pour la session 2026.](#)

Modalités de ramassage : les personnes inscrites recevront un courrier de la part du service prévention et collectes des déchets leur précisant le jour de la collecte sur leur secteur. La collecte est effectuée une semaine sur deux. Il n'y a pas de rattrapage de collecte pour les jours fériés.

### Ramassage des tontes

Le ramassage des tontes aura lieu tous les lundis du 17 mars au 20 octobre 2025 inclus  
**ATTENTION !** Un maximum de 10 sacs de 100 litres par ramassage et par habitation sera collecté.

### Horaires d'été de la déchèterie de Glaire

Du 31 mars au 25 octobre 2025, la déchèterie est ouverte du lundi au samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

### Arbre coupé

Pour la sécurité de tous, un arbre, qui menaçait de tomber a été coupé près de la « maison des oiseaux »

## SANTE

### Permanence de la mutuelle

Vendredi 16 mai 2025 en mairie.  
Informations au 03 24 29 17 42.

